

Processus de mise en candidature 2026

Outil d'auto-évaluation du Collège des Fellows

Pour vous aider à assurer le succès de votre dossier de candidature, le Collège des Fellows a préparé la liste de vérification que vous trouverez ci-bas. En parcourant ces questions, vous découvrirez l'expérience et les qualités d'un candidat ou d'une candidate ayant de bonnes chances de succès. Plus vous pouvez cocher de cases, plus vous êtes prêt(e) à entreprendre le processus de mise en candidature.

PUIS-JE RÉUSSIR?

	Ai-je un minimum de 20 ans* d'expérience en relations publiques?
	Suis-je membre national actif de la SCRП depuis au moins 10 ans*?
	Suis-je capable de bien communiquer, à l'oral comme à l'écrit, dans l'une des deux langues officielles du Canada ?
	Puis-je préparer et rédiger mon dossier de candidature de manière claire et concise, en langage simple, sans fautes de grammaire, d'orthographe ou de ponctuation ?
	Ai-je une vaste expérience en bénévolat au sein de la SCRП et ai-je occupé des postes de direction à l'échelle nationale ou au sein d'une association locale?
	Puis-je démontrer une progression continue de mes responsabilités au fil de ma carrière ? Ai-je occupé des postes de plus en plus importants auprès d'employeurs ou de clients ? Ai-je réalisé des mandats de plus en plus importants dans le domaine des relations publiques ou des communications ?
	Ai-je supervisé des collègues ou des consultants travaillant en relations publiques ou en communications ?
	Ai-je investi dans mon perfectionnement professionnel tout au long de ma carrière ?
	Suis-je devenu un modèle pour mes collègues praticiens et praticiennes ? Mon éthique, mes valeurs et mon comportement sont cohérents et irréprochables ?
	Ai-je contribué à faire progresser la profession en rédigeant des chroniques ou des articles ? Ai-je donné des conférences, prononcé des allocutions, présenté ou animé des cours au niveau collégial, universitaire, entreprises ou OBNL, ou animé des ateliers de formation continue ?
	Mon travail démontre-t-il clairement mes capacités stratégiques ? Mon travail respecte-t-il des normes éthiques élevées envers mes employeurs ou mes clients ? Mon travail atteint-il ou dépasse-t-il les normes de l'industrie ?
	Puis-je nommer cinq (5) répondants** qui connaissent bien le travail décrit dans mon dossier de candidature ? Peuvent-ils témoigner à la fois de ce travail et de mon aptitude à devenir membre du Collège ?

**En date du 1er janvier de l'année de votre candidature au Collège.*

****Voir *Lettres de recommandation* pour plus de détails.**

COMMENT VOTRE CANDIDATURE EST NOTÉE

Chaque candidature est examinée et notée de façon indépendante par trois membres du Collège des Fellows, selon le Guide de notation approuvé. Pour être recommandé(e) comme Fellow, le candidat ou la candidate doit obtenir un pointage global d'au moins 70 sur 100, et aucune section ne peut se situer sous le seuil minimal indiqué ci-dessous. Si l'une ou l'autre de ces conditions n'est pas remplie, la candidature n'est pas recommandée pour ce cycle.

Section	Points maximum	Minimum requis
Carrière	20	10
Niveau et qualité du travail	25	13
Mentorat au sein de la profession	20	10
Avancement de la profession	20	10
Lettres de recommandation	15	8
Total global	100	70

Ces renseignements sont fournis afin que vous compreniez comment le Collège évalue les candidatures. Les évaluateurs notent uniquement ce qui est documenté dans votre dossier de candidature soumis et vos lettres de recommandation — et non votre réputation personnelle ou une connaissance extérieure de votre travail. Les candidatures les plus solides fournissent des exemples précis et étayés dans chaque section.

Si vous souhaitez discuter de votre état de préparation ou si vous avez d'autres questions sur le processus de candidature, veuillez communiquer avec :

Daniel Granger, C.M., C.Q. D.H.C., ARP, FSCR

Président

Collège des Fellows de la SCRP

Daniel.Granger@acjcommunication.com

ou la Direction générale de la SCRP, à executivedirector@cprs.ca